Energie
Gouvernance
Smart city
Biodiversité
Climat
Cadre de vie
Ressources
Economie locale
Mobilité

City21

Observatoire International de la ville durable

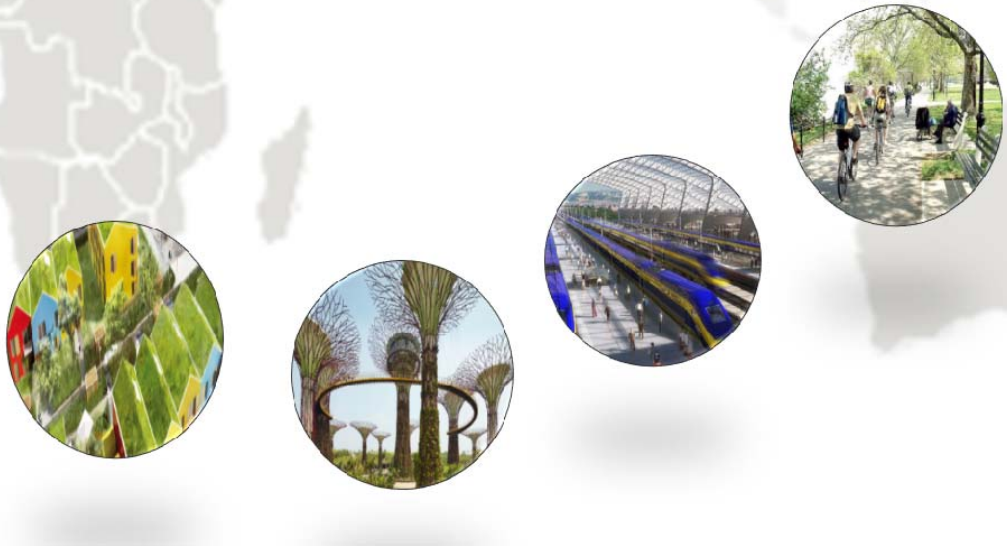

Un projet piloté par

Construction21
Le média social du bâtiment et de la ville durable

Avec le soutien de

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

R20 REGIONS OF CLIMATE ACTION

Construction21
The social media for sustainable building and cities

Avec le soutien de ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

City21

Observatoire international de solutions urbaines durables

Introduction

L'objectif de cet outil est de donner à voir des quartiers ou territoires exemplaires en matière d'urbanisme durable, de présenter des retours d'expériences et des solutions innovantes, susceptibles d'inspirer d'autres collectivités.

Chaque étude de cas décrira les principales caractéristiques du projet urbain, donnera des chiffres et indicateurs clés permettant d'évaluer la de performance « durable ». Ces indicateurs, sont le résultat de l'analyse des principaux référentiels français et européens, notamment la démarche écoquartiers et RFSC.

9 onglets thématiques :

- Gouvernance
- Cadre de vie
- Développement local
- Mobilité
- Numérique/Smart City
- Ressources
- Biodiversité
- Energie/ Climat
- Bâtiments

Chaque onglet proposera des champs texte pour décrire la stratégie développée dans le projet urbain sur ce sujet particulier et certains indicateurs quantitatifs. Un espace spécifique est également disponible pour décrire les solutions et leurs intervenants. *(ex: un smart Grid ou un système de production d'énergie renouvelable, une solution de gestion de l'eau ou des déchets, une démarche facilitant l'implication des citoyens, un projet d'économie circulaire….)*

Préambule

Cet outil permettra de renseigner de projets urbains de toute taille en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale. Projets urbains plus globaux, projets spécifiques comme des zones d'activités, zones commerciales, campus ou hôpitaux.

NB : une partie seulement des informations seront obligatoires (marquées de ** dans les pages qui suivent) et présentes sur l'ensemble des projets décrits dans la base de données.

Ne s'afficheront à l'écran que les champs ou indicateurs pour lesquels une information a été renseignée

.

1. CARTE D'IDENTITÉ

Informations permettant l'identification du type de projet, le programme architectural, les dates principales de l'opération, les démarches suivies, les investissements et les mots clés qui caractérisent la performance générale du projet.

Etape de préfiguration

Critère obligatoire **

- Nom du projet **
- Type de projet **
  - ✓ Reconversion urbaine
  - ✓ Renouvellement urbain
  - ✓ Extension urbaine
- Description générale **
- Programme**
  - ✓ Logement
  - ✓ Bureaux
  - ✓ Services et commerces
  - ✓ Equipements publics
  - ✓ Espaces publics
  - ✓ Espaces verts
- Surface totale **
- Nombre d'habitants
  (Prévus sur la zone couverte par le projet)
- Nombre d'emplois
  (Nombre d'emplois prévus/créés sur le projet)
- Impact CO2 (Tonnes CO2 économisées par le projet)

Méthode utilisée pour calculer l'impact CO2 (Méthode utilisée pour évaluer l'impact CO2 chaque année, ex: CES urba)

- Année d'engagement **
- Année d'achèvement **
- Etat d'avancement**
  - ✓ Phase de livraison
  - ✓ Opérationnelle
  - ✓ Phase gestion
- Type de procédure
  - ✓ Permis aménager
  - ✓ Permis construire
  - ✓ Autre…
- Prescriptions et zonage particulier (liste modifiable selon les pays)
  - ✓ Périmètre de protection
  - ✓ Zone de protection de patrimoine
  - ✓ Zone de protection naturel
  - ✓ PSMV
  - ✓ ZPPAUP
  - ✓ ZNIEFF
  - ✓ Loi littoral
  - ✓ Loi montagne
  - ✓ PPR, PPRI, PPRN

Etape de préfiguration

Critère obligatoire **

- Points forts **
  - ✓ Gouvernance
  - ✓ Cadre de vie
  - ✓ Développement local
  - ✓ Mobilité
  - ✓ Numérique
  - ✓ Ressources
  - ✓ Biodiversité
  - ✓ Energie /Climat

- Mots Clés

(Quelques mots qui caractérisent particulièrement le projet), en saisie libre

- Démarches utilisées **

Liste modifiable selon les démarches du pays

  - ✓ AEU
  - ✓ Démarche Eco-Quartier
  - ✓ HQE aménagement
  - ✓ Agenda 21
  - ✓ Charte locale

- Logo démarche**

(Liste modifiable selon les démarches du pays. Classement en 3 catégories: pré opérationnelle/opérationnelle/livraison)

- Label /certifications **

Liste modifiable selon les démarches du pays

  - ✓ Label Eco Quartier
  - ✓ HQE aménagement
  - ✓ LEED-ND
  - ✓ BREEAM
  - ✓ Autre…
- Logo label/Certification
- Coût total
- Fiabilité des données **
  - ✓ Autodéclaratif
  - ✓ Expert
  - ✓ Certifié

Les points forts du projet correspondent aux grandes dimensions retenues pour les onglets thématiques.
Ils seront mis en avant de façon automatique, si un champ « stratégie » ou une solution est renseigné dans l'onglet correspondant. Ces critères seront également disponibles dans le moteur de recherche.

Critère obligatoire **

2. TERRITOIRE

Localisation géographique et description qualitative du territoire et du contexte intervenu.

- o Géolocalisation
- o Adresse -Code postal
- o Adresse - Ville
- o Adresse -Pays
- o Adresse -département
- o Adresse -région
- o Zone climatique
  - ✓ Cf. Carte
- o Prix du foncier à bâtir
- o Plus d'info
- o Photos

Plan Géolocalisation

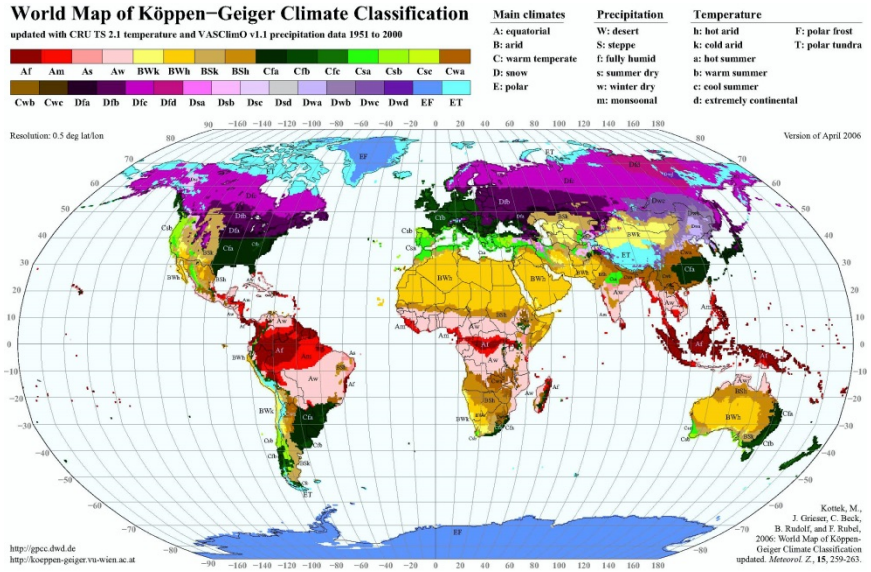

Carte incluant les zones climatiques à l'échelle planétaire

Etape de préfiguration

Critère obligatoire **

3. CHIFFRES CLES

Informations quantitatives sur la superficie et le dimensionnement des réalisations permettant d'évaluer le profil du projet.

- Superficie imperméabilisée du quartier (m2)
- Surface du quartier gagnée sur des espaces naturels et agricoles (ha)
- Surface végétalisée(toitures incluses) (m2)
- Surface d'espaces publics (m2)
- Surface de plancher de bureaux (m2)
- Surface de plancher commerces (m2)
- Surface de plancher équipements publics (m2)
- Surface de plancher de logements (m2)
- Surface de plancher existante réhabilité (ha)
- Nombre de logements
- Nombre de logements sociaux
- Espaces verts m2/ hab.
- Espaces publics m2/ hab.
- Coût total investissement (€HT)
- Montant investissement à la charge de la collectivité
- Total subventions
- Détail subventions
- Plus d'info

Etape de préfiguration

Critère obligatoire **

4. GOUVERNANCE

- Porteur de projet. Identification de la maitrise d'ouvrage porteuse du projet.
  - Nom**
  - Type**
    - Département
    - ✓ Commune
    - ✓ Région
    - ✓ EPCI
    - ✓ Entreprise privé
    - ✓ Porteur parapublic
  - Description générale**
  - Documents stratégie DD
  - Logo

- Pilotage du projet.

Stratégie générale du pilotage du projet (Participation citoyenne et prise en compte de pratiques des usagers et gestionnaires, montage juridique et financier, part publique/privé dans l'organisation du projet ou les actions mises en œuvre...).

- Intervenants.
  - Nom
  - Fonction
    - ✓ MOA urbaine
    - ✓ AMO
    - ✓ MOE
    - ✓ BET technique
    - ✓ BET DD
    - ✓ Aménageur
    - ✓ Agence urbanisme
    - ✓ Agence architecture
    - ✓ Promoteur
    - ✓ Opérateur
  - Rôle: Mission de l'intervenant dans la mise en œuvre du projet. *Ex.* AMO : ARTELIA / AIC : direction générale et comité de pilotage.
  - Contact
  - Page entreprise C21
  - Plus d'info

Solutions:
Ex. Démarche de gestion solidaire/ Démarche de concertation/ Démarche d'autogestion urbaine /

Etape de préfiguration

Critère obligatoire **

5. CADRE DE VIE / USAGES

Stratégies mises en place visant à améliorer la qualité de vie des habitants du territoire : conception des logements individuels et collectifs, lieux de travail sains et confortables, espaces verts intégrés, lieux de culture et d'apprentissage.

- **Densité:** Actions qui valorisent la réhabilitation de la ville existante et permettent de lutter contre l'étalement urbain.
- **% Etalement urbain** du quartier (calcul): Surface sur des espaces naturels et agricoles en ha /Surface totale en ha
- **Densité brute** (calcul): Nombre de logements/surface totale du projet
- **Densité nette** (calcul): Nombre de logements/surface hors voirie et espaces publics
- **Culture et Patrimoine** : Stratégies valorisant l'identité culturelle ou historique du site.
- **Mixité sociale** : Actions qui favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle.
- **Inclusion sociale et sécurité** : Stratégies qui assurent l'intégration et la sécurité des citoyens.
- **Qualité de l'air ambiant et santé** : Stratégies d'évaluation et maitrise des risques liés à la pollution atmosphérique et acoustique.

Solutions:
Ex. Une démarche de concertation locale/ une démarche de protection et de diffusion d'un savoir-faire local/ espaces et de services de proximité variés et de qualité.

Ex. Gestion de l'ambiance sonore/système contrôle de niveaux de CO2 à l'intérieur des bâtiments/ Implémentation d'un outil de surveillance atmosphérique/ système de barrières sonores.

Etape de préfiguration

Critère obligatoire **

6. DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- **Développement local** Stratégies qui contribuent au développement équilibré et solidaire de l'économie locale. (Pépinière d'entreprises, création d'emploi, développement de filières, économie sociale et solidaire)
- **Mixité fonctionnelle**: Actions mises en place pour favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire de courtes distances.
- **% d'espaces publics** (calcul) Surface d'espaces publics/ Surface totale du projet
- **% de surface de bureaux** (calcul) Surface de bureaux /Surface totale du projet
- **% de surface de commerces** (calcul) Surface de commerces/ Surface totale du projet
- **Economie circulaire**: Stratégies du projet qui favorisent le développement d'un modèle économique et industriel circulaire.

Solutions:
Ex. Pépinière d'entreprises, Agence pour l'emploi.

7. MOBILITE

- **Stratégie mobilité**. Stratégies mises en place pour stimuler les transports diversifiés, reliés et abordables et pour développer les modes de déplacement « doux » et de faible impact environnemental. Ex. Nombre de parkings/ logement ou /commerces % de logements, commerces ou bureaux à proximité des transports en commun.

Solutions:
Ex. Piste cyclable solaire / Système partagé de véhicules électriques / Systèmes de transport collaboratifs: covoiturage / Télétravail.

8. NUMÉRIQUE

- **Stratégie ville numérique**. Stratégies urbaines pour développer les moyens de communication nécessaires à la transition numérique et l'accès à l'information (infrastructures et services). Ex . % logements connectés à l'internet avec un débit supérieur ou égal à 30MB/Seg

Solutions:
Ex. Mesure de logements connectés à internet haut débit/ Un système de surveillance connecté au niveau quartier

9. RESSOURCES

- **% surface imperméabilisée** (calcul) : Surface imperméabilisée/Surface totale du projet
- **Gestion de l'Eau** : Stratégies et actions mises en œuvre favorisant la bonne gestion des ressource en eau et la réduction des consommations. (Favorisation de l'infiltration des eaux pluviales, récupération et le traitement des eaux pluviales)
- **Gestion des sols** : stratégies mises en place visant la remise en état ou la bonne gestion des sols (Operations dépollution, réhabilitation des sols, fertilisation, gestion adaptée)
- **Gestion des déchets** : Stratégies mises en place pour limiter la production de déchets et stimuler leur valorisation.(Ex d'indicateur : % de logements à moins de 200 mètres d'un point d'apport volontaire de recyclage)

Solutions:
Ex., système communal de cuves de rétention des eaux pluviales / Appareils sanitaires efficaces / Operations dépollution / Démarche de réhabilitation des sols.
Ex. Plan d'actions pour la gestion de déchets urbains / Réseau de collecte pneumatique des déchets/ valorisation des déchets organiques/ initiatives sensibilisation et d'information à destination des citoyens et des collectivités.

Critère obligatoire **

10. BIODIVERSITE

- **Biodiversité et milieux** naturels. Stratégies mises en place pour assurer la protection des milieux naturels et de la biodiversité. Trames vertes et bleues.

11. ENERGIE/CLIMAT

- **Adaptation, préservation des ressources, GES**. Stratégies mises en place pour stimuler les capacités du territoire et des habitants à trouver des formes de fonctionnement adaptées aux nouvelles conditions climatiques, pour optimiser la consommation de ressources, par exemple les matériaux utilisés pour la réalisation des bâtiments et des infrastructures.
- **Sobriété énergétique**. Stratégies menées afin de limiter la consommation ou d'éviter les pertes sur l'énergie produite.
- **Mix énergétique**. Détailler l'ensemble des ressources énergétiques utilisées et leurs contributions respectives aux besoins en énergie du projet (% et MWh).
- **Total des besoins d'électricité** de la zone couverte par le projet/an
- **Production totale d'électricité** de la zone couverte par le projet/an

Solutions :
Ex. Système urbain de captation CO2/ Maitrise des ilots de chaleur urbain.

Ex. Centrale de panneaux solaires photovoltaïques / Smart grids / réseau urbain de chaleur et de froid à partir de biomasse et géothermie/ réseau urbain d'éclairage accumulation solaire/ routes solaires génératrice d'énergie électrique/ réseau de recharge de véhicules électriques

12. BATIMENTS

- Stratégies mises en place au niveau des bâtiments construits dans le cadre du projet (objectifs concrets , charte opérationnelle…) ex/ OBJECTIF BEPOS sur tertiaire,
- Plus d'info : télécharger la charte définissant la performance énergétique minimale des bâtiments construits sur le territoire.
- Lien vers les Etudes de cas décrivant certains bâtiments construits dans le cadre de ce projet sur la plateforme Construction 21.

SOLUTIONS DURABLES

Au sein de chaque onglet, City21 permettra de décrire des solutions innovantes mises en place sur le territoire et son auteur avec un double objectif :

- ✓ *Inciter d'autres collectivités à reproduire ces solutions dans d'autres territoires*
- ✓ *Promouvoir les entreprises innovantes qui les ont mises en œuvre*

Informations disponibles sur chaque solution décrite

- Nom**
- Description**
- Impact CO2 (par ex: Référentiel ICLEI carbonn calculator)
- Entreprise (s)** -> lien vers page entreprise sur Construction21
- Visuel**
- Catégorie de solutions**
- Commentaire
- Plus d'info / Lien web
- Plus d'info / doc

Ces solutions seront publiées par le maitre d'ouvrage qui a initié l'étude de cas du projet, ou l'entreprise responsable de la solution, qui pourra l'ajouter dans un 2e temps.

Critère obligatoire **